

D I R E N°3

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE
SDC DU 67 RUE DES MEUNIER, PARIS 12^{ème} / BRUNEAU
(67 rue des Meuniers, Paris 12^{ème})
Acte de dépôt RG N° : 20/00110
Audience d'adjudication du JEUDI 21 JANVIER 2021 à 14 H

Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS GRYNWAJC-STIBBE, Avocat poursuivant

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le

Devant Nous, Greffier, a comparu **Maître Vanessa GRYNWAJC, membre de l'AARPI DGS GRYNWAJC-STIBBE, Avocat à la Cour, du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 67 RUE DES MEUNIER À PARIS 12^{ÈME}, REPRÉSENTÉ PAR SON SYNDIC, CABINET LEMARCHAND A&A, Sarl au capital de 15.000 €, RCS Paris 529 861 775, domicilié 3 rue Laroche 75014 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés, en cette qualité audit siège, poursuivant la vente dont s'agit,**

LAQUELLE a déposé :

- Le procès-verbal de visite dressé le 7 janvier 2021 par Maître Didier BENHAMOU, Huissier de Justice à Paris 11^{ème} ;
- La lettre officielle de Maître Vanessa GRYNWAJC, Avocat du Syndicat des Copropriétaires du 67 rue des Meuniers à Paris 12^{ème}, adressée à Maître Nicolas DULAC, le 6 décembre 2020 qui indique :

« Je poursuis pour le compte du Syndicat des copropriétaires ... la vente sur adjudication d'un bien ... qui est occupé par votre client, Monsieur xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx lequel se dit locataire.

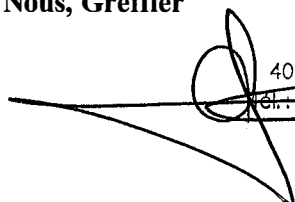
Vous voudrez bien me communiquer le bail éventuel et les justificatifs de paiement des loyers afin que je puisse verser ces éléments à la procédure et en informer les éventuels acquéreurs ».

- La correspondance officielle de Maître Nicolas DULAC, Avocat à la Cour, du 6 décembre 2020 qui précise :

« Je vous informe ... que nous ne sommes nullement en charge des intérêts de Monsieur xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.. Nous ne sommes donc pas en mesure de vous fournir les documents sollicités ».

pour être annexés au Cahier des Conditions de Vente.

Et ledit avocat a signé, devant Nous, Greffier


DGS AVOCATS
40, rue de Monceau - 75008 PARIS
Tel. : 01.45.63.55.55 - Fax : 01.45.63.56.56
Toque P211
www.dgs-avocats.com

BJRD.

Didier BENHAMOU
Franck JAKUBOWICZ
Olivier RACINEUX
Quentin DURIAUD
Huissiers de Justice Associés
Jocelin MALKA
Huissier de Justice

DOSSIER N° : 20205687

PROCES VERBAL DE VISITES

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et le SEPT JANVIER de douze heures à treize heures trente

Je, **Didier BENHAMOU**, Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle **Didier BENHAMOU, Franck JAKUBOWICZ, Olivier RACINEUX et Quentin DURIAUD**, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la résidence de **PARIS 11^{ème}, 71 boulevard Richard Lenoir**, soussigné,

Agissant en vertu d'un jugement rendu le 24 septembre 2020 par le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de PARIS (RG n° 20/00110)

A LA REQUETE DU :

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS à PARIS 12^{ème}, 67 RUE DES MEUNIERs, représenté par son syndic en exercice, le **Cabinet LEMARCHAND A & A**, agissant lui-même poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité au siège social sis 3 rue Larochelle 75014 PARIS.

BJRD.

Didier BENHAMOU
Franch JAKUBOWICZ
Olivier RACINEUX
Quentin DURIAUD
Huissiers de Justice Associés
Jocelin MALKA
Huissier de Justice

AYANT POUR AVOCAT :

Maître Vanessa GRYNWAJC, avocat au Barreau de Paris, 40 rue de Monceau 75008 PARIS.

A L'EFFET DE :

« Procéder à la visite des lieux dans la quinzaine qui précèdera la vente pendant la durée d'une heure trente avec l'assistance si besoin est d'un serrurier et d'une autorité de police ou de deux témoins majeurs et de tout professionnel qualifié utile à la procédure de saisie immobilière. »

J'AI PROCÉDE COMME SUIT :

Me suis transporté ce jour à douze heures à PARIS 12^{ème}, 67 rue des Meuniers, au huitième étage, troisième porte, où étant, accompagné de :

- Monsieur Mickaël BEAUFILS, serrurier,
- Monsieur Thierry MICHAUX, témoin judiciaire,
- Madame Laëtitia CASTRO, témoin judiciaire,

j'ai immédiatement procédé aux constatations ci-après consignées :

Parvenu sur place, je renco ntre Monsieur xxxxxxxxxxxxxxxx auquel je décline mes nom, prénom, qualité et l'objet de ma visite.

Monsieur xxxxxxxxxxxxxxxx donne accès aux lieux et me déclare que le bail dont il est titulaire est chez son avocat, Maître DULACK.

Lors de mes opérations, je dénombre vingt et un visiteurs.

BJRD.

Didier BENHAMOU
Franck JAKUBOWICZ
Olivier RACINEUX
Quentin DURIAUD
Huisiers de Justice Associés
Jocelin MALKA
Huisier de Justice

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré à treize heures trente.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

**ET DE TOUT CE QUI PRECEDE, J'AI FAIT ET DRESSE LE
PRESENT PROCES-VERBAL DE VISITES POUR SERVIR ET
VALOIR CE QUE DE DROIT.**


Didier BENHAMOU
Huisier de Justice

DGS AVOCATS

Alain Léopold STIBBE
Avocat associé
a.stibbe@dgs-avocats.com
Spécialisation en droit des
garanties, des sûretés et mesures
d'exécution

Vanessa GRYNWAJC
Avocat associé
v.grynwajc@dgs-avocats.com
SELARL DGS AVOCATS

Audrey DUFAU
Avocat associé
a.dufau@dgs-avocats.com
SELARL DGS AVOCATS
Ancien secrétaire de la
Conférence

Hubert ANTOINE
Avocat
h.antoine@dgs-avocats.com

Maître Nicolas DULAC
Avocat
nd@dulac-avocat.fr

PARIS, le 6 décembre 2020

Affaire : SDC DU 67 RUE DES MEUNIER, PARIS 12^e /
XXXXXXXXXX (67 rue des Meuniers, Paris 12^{ème})
Dossier : 19.117
Nos réf. : VG/NR

Adjudication du 21 janvier 2021

- OFFICIELLE -

Mon Cher Confrère,

Je poursuis pour le compte du Syndicat des copropriétaires du 67 rue des Meuniers à Paris 12^e, la vente sur adjudication d'un bien situé à cette adresse appartenant à Monsieur XXXXXXXX qui est occupé par votre client Monsieur XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX lequel se dit locataire.

Vous voudrez bien me communiquer le bail éventuel et les justificatifs de paiement des loyers afin que je puisse verser ces éléments à la procédure et en informer les éventuels amateurs.

Je vous prie de me croire,

Votre bien dévouée.

Vanessa GRYNWAJC

P.J.

40, rue de Monceau 75008 Paris
Tél. : 01.45.63.55.55
Fax : 01.45.63.56.56

www.dgs-avocats.com
SIRET 824 920 516 00013
Toque P 211

Vanessa GRYNWAJC

De: nd@dulac-avocat.fr
Envoyé: dimanche 6 décembre 2020 12:52
À: Vanessa GRYNWAJC
Cc: Fg
Objet: Re: SDC 67 rue des Meuniers Paris 12è / xxxxxxxx

CORRESPONDANCE OFFICIELLE

Mon Cher Confrère,

J'ai accusé bonne réception de votre communication.

Je vous informe néanmoins par la présente que nous ne sommes nullement en charge des intérêts de Monsieur xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx, que j'avais pour ma part uniquement représenté devant le Conseil de Prud'hommes de Paris en 2015.

Nous ne sommes donc pas en mesure de vous fournir les documents sollicités.

Votre bien dévoué Confrère,

--

Nicolas DULAC
Avocat à la Cour
219, Rue Saint Honoré
75001 PARIS

Tél : 06 82 34 98 75
Fax : 01 84 10 75 47

nd@dulac-avocat.fr

Ce message ainsi que toutes les pièces qui y seraient jointes sont couverts par le secret professionnel.